



**Département des Côtes d'Armor  
Arrondissement de Saint-Brieuc**

**COMMUNE DE PLOUFRAGAN  
DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2024**

Convocation du 5 novembre 2024  
Liste des délibérations affichée et publiée  
sur internet le 18 novembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le douze novembre à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Rémy MOULIN, Maire.

**PRESENTS** : Rémy MOULIN, Bruno BEUZIT, Pascale GALLERNE, Pascal DUBRUNFAUT, Annie LABBE, Maryse LAURENT, Xavier BIZOT, Viviane BOULIN, Patrick COSSON, Michel JUHEL, Annick MOISAN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pierre-Jean SALAUN, Christine ORAIN-GROVALET, Pascale LABBE, Gabrielle GOUEDARD, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Séverine TRETON, Luc STRIDE, Julie LEMAIRE, Romuald LABARRE, Maxime LE CRONC, Paul PERSONNIC, Pierre MONFLIER, Christophe TRONET, Marie-Hélène PASCO et Martial COLLET

<b><u>ABSENTS</u></b> : Anthony DECRETON	(donne pouvoir à Gabrielle GOUEDARD)
Mari COURTAS	(donne pouvoir à Christine ORAIN-GROVALET)
Pierre-Yves BRUNEL	(donne pouvoir à Pierre-Jean SALAUN)
Yann LE GUEDARD	(donne pouvoir à Luc STRIDE)
David ROUALEN	(donne pouvoir à Xavier BIZOT)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Annie LABBE

**Membres en exercice : 33**

**Présents : 28**

**Votants : 33**

## **BATIMENTS**

### **2024-840 DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ACTION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES POUR L'EFFICACITE ENERGETIQUE « ACTEE+ - FONDS CHENE - SAISON 4 » CONCERNANT LES LOTS 2,4 ET 5**

Dans le contexte d'une nécessaire accélération des actions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique du patrimoine communal, Mme LAURENT déclare que la ville de Ploufragan a mis en œuvre un programme ambitieux décliné par un Schéma Directeur Immobilier et Energétique réalisé en 2024.

La ville de Ploufragan sollicite une aide financière à travers le programme ACTEE+ « Fonds CHENE - Saison 4 » sur les lots suivants :

- Lot 2 : outils de mesure et de suivi des consommations
- Lot 4 : étude de maîtrise d'œuvre
- Lot 5 : AMO et autres prestations intellectuelles.

## Plan de financement prévisionnel

La demande de subvention au titre d'ACTEE+ Fonds Chêne Saison 4, s'élève à 60 052.10 € HT.

Le plan de financement prévisionnel pour ce programme est donc le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Nature	Montant (HT)	Nature	Montant (HT)
<b>Lot 02 - Outils de mesure et suivi des consommations</b>			
installation de sous-compteurs électricité et sondes de T° intérieur	17 613,39 €	Commune de Ploufragan Programme ACTEE+ Fonds Chêne – Saison 4 (50% du coût HT)	8 806,70 € 8 806,70 €
<b>SOUS-TOTAL - LOT 02</b>	<b>17 613,39 €</b>	<b>SOUS-TOTAL - LOT 02</b>	<b>17 613,39 €</b>
<b>Lot 04 – Etude de maîtrise d'œuvre</b>			
rénovation énergétique du complexe Gléan - Ouessant	24 462,00 €	Commune de Ploufragan Programme ACTEE+ Fonds Chêne – Saison 4 (20% du coût HT)	19 569,60 € 4 892,40 €
<b>SOUS-TOTAL - LOT 04</b>	<b>24 462,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL - LOT 04</b>	<b>24 462,00 €</b>
<b>Lot 05 – AMO et autres prestations intellectuelles :</b>			
-AMO restructuration – réhabilitation globale école La Villette	66 666,00 €	Commune de Ploufragan Programme ACTEE+ Fonds Chêne – Saison 1 (50% du coût HT)	33 333,00 € 33 333,00 €
-AMO contrat de performance énergétique sur la maintenance des équipements chauffage, climatisation, ventilation	25 000,00 €	Commune de Ploufragan Programme ACTEE+ Fonds Chêne – Saison 1 (50% du coût HT)	12 500,00 € 12 500,00 €
-Atelier sensibilisation 2 tonnes	1 040,00 €	Commune de Ploufragan Programme ACTEE+ Fonds Chêne – Saison 1 (50% du coût HT)	520,00 € 520,00 €
<b>SOUS-TOTAL - LOT 05</b>	<b>92 706,00 €</b>	<b>SOUS-TOTAL - LOT 05</b>	<b>92 706,00 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>134 781,39 €</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>134 781,39 €</b>

**TOTAL programme ACTEE+ saison 4 sollicité 60 052,10 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de ce programme,

- **AUTORISE** M. LE MAIRE à solliciter pour ce programme d'amélioration de l'efficacité énergétique, une subvention de 60 052,10€ HT au titre de l'Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité Energétique ACTEE+ Fonds Chêne – saison 4,

- **AUTORISE** M. LE MAIRE, en tant que de besoin, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

A Ploufragan, le 22 novembre 2024

LE MAIRE  
Rémy MOULIN



LA SECRETAIRE DE SEANCE  
Annie LABBE